

République Française

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

COMMUNE
D'HEROUVILLETTE

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Date de convocation

27 avril 2026

Date d'affichage

27 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, LANGLINAY Emmanuel, JOUANNE Marie, MARECHAL Hubert, Mme VOITURIER Ingrid, M. FLAUX Mickaël, PHILIPPE Gladys, BOURDEAU Frédéric, BOGAERT Maud, M LEGAY Rémy Mélissa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Gwenaëlle BLOTTIERE.

Absents : Luc LE GOUPIL

BOGAERT Maud a été désignée en qualité de secrétaire.

DELIB 38/2026 FREDON – PARTICIPATION DES ADMINISTRÉS

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de FREDON le 23 avril 2026 relatif à la participation financière du Département du Calvados.

En effet, à la suite d'une réorganisation de leur soutien financier, le Conseil Départemental du Calvados réduit l'enveloppe à l'animation de lutte à 20 000 € et de ne plus attribuer d'aide pour la destruction des nids.

Par conséquent, il est proposé qu'une participation de 40 € par nid soit à la charge des administrés. Un titre de recette leur sera adressé.

Après en avoir délibéré, à 14 voix pour, le conseil municipal valide la participation des usagers de 40 € pour toute destruction de nid.

Pour copie conforme au registre, le 6 mai 2026
Le Maire Didier DEL PRETE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260505-DELIB382026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet